



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 MARS 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 mars 2010

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION 'U.S.
CLOU BOUCHET' DE MISE A DISPOSITION
NON EXCLUSIVE D'UN BLOC DE QUATRE
VESTIAIRES, D'UN LOCAL ADMINISTRATIF,
D'UNE INFIRMERIE ET D'UN LOCAL ARBITRE
AU STADE MUNICIPAL SITUE AVENUE DE LA
ROCHELLE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 12 mars 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

SPORTS

**CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION 'U.S. CLOU BOUCHET' DE
MISE A DISPOSITION NON EXCLUSIVE D'UN BLOC DE QUATRE
VESTIAIRES, D'UN LOCAL ADMINISTRATIF, D'UNE INFIRMERIE
ET D'UN LOCAL ARBITRE AU STADE MUNICIPAL SITUE AVENUE
DE LA ROCHELLE**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort met à disposition gracieuse de l'association « U.S. Clou Bouchet » un bloc de quatre vestiaires, un local administratif, une infirmerie et un local arbitre lui appartenant installés sur le Stade Municipal situé avenue de La Rochelle à Niort, cela afin d'accueillir le déroulement des rencontres sportives dans les meilleures conditions.

Cette mise à disposition est proposée jusqu'au 31 juin 2013.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention de mise à disposition du bloc de quatre vestiaires, du local administratif, de l'infirmerie et du local arbitre à l'association « U.S. Clou Bouchet »,
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE